

Brest : priorité au port

La Région Bretagne, propriétaire du port de Brest depuis janvier 2007, veut lui donner les moyens de se développer. C'est ainsi que, le 22 novembre, Jean-Yves Le Drian a présidé un comité de pilotage stratégique, associant la Région, le Département du Finistère, Brest métropole océane et la CCI de Brest.

les énergies marines », se félicite le vice-président de la Région, Pierre Karleskind.

« L'hydrolienne *Sabella* fait, avec moins de bruit, son chemin vers l'immersion du côté d'Ouessant. Le Conseil régional soutient le projet et a décidé de lui allouer 800 000 euros du Fonds européen de développement régional », rajoute l' élu.

L'appel d'offres éolien offshore est paru et les consortiums se rapprochent de Brest pour réfléchir au meilleur dispositif logistique, pour mener à bien des projets visant à installer sur chacun des cinq sites, une centaine d'éoliennes de 5MW. De par sa position, ses infrastructures et sa main-d'œuvre qualifiée, Brest fait figure de favorite pour accueillir une grande partie de l'activité qui en découlera.

La stratégie portuaire régionale, adoptée fin 2009, fixe deux grandes orientations pour le port de Brest : accroître l'activité grâce à une accessibilité renforcée, permettant l'accueil de navires plus importants pour les porte-conteneurs et de type *Panamax* pour le vrac ; accueillir et développer des industries et nouvelles activités (éolien, trafic de conteneurs) sur les surfaces étendues du polder, seule réserve foncière, désormais, disponible sur le port.

Pour atteindre ces objectifs, des travaux importants de dragage et de poldérisation sont nécessaires, de même que la réalisation de nouvelles infrastructures.

Le comité mis en place permettra de faire des points réguliers sur ce projet et de fixer un calendrier de travail. Pour réaliser ces objectifs, la Région va investir 130 millions d'euros dans la cité du Ponant.

« Le projet *France Énergies marines de Pôle d'excellence du domaine* a été labellisé et devrait bénéficier d'investissements massifs de la part de l'État et des collectivités. Basé à Brest, il sera le fer de lance français de la recherche sur



130 millions d'euros d'investissements

Alors que les salariés de la *Sobrena* se battent pour sauvegarder l'emploi dans la réparation navale civile, l'engagement de la Région, de Bmo et du Département, démontrent que les élus croient en l'avenir du port de Brest. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 1^{er}/12/2011



Dossier de la semaine

Élus : vers des états généraux



Vie de la Fédération

D'abord, la jeunesse



Interview

Les tribulations d'une caissière

Avec Anna Sam

Sombre bilan

Rien ne nous sera épargné dans la campagne qui commence. On vient d'en avoir quelques aperçus. Sur le nucléaire, la sécurité ou la diplomatie, les propos des socialistes sont honteusement caricaturés.

Face à ces attaques outrancières, il convient de garder son sang froid. Et d'en rester aux faits : la droite gouverne depuis dix ans et Nicolas Sarkozy préside depuis quatre ans et demi.

Une campagne ne se joue pas sur un bilan mais, l'UMP ne pourra pas éternellement refuser de regarder le sien en face. Or, il est catastrophique, dans tous les domaines. Comment pourront-ils faire, après 2012, ce qu'ils n'ont pas su ou pas pu faire depuis dix ans ? Voilà la question qu'il convient de poser aux amis du chef de l'État.

25 novembre



En marge de l'Assemblée Générale de l'UESR, à l'initiative d'Anne Graziana, secrétaire fédérale à l'égalité, Jean-Pierre Bel a rencontré des représentants d'associations finistériennes soutenant les femmes victimes de violences.

Le CIDF (centre d'information sur les droits des femmes), l'Abri côtier de la région de Concarneau-Quimper et le planning familial, ont ainsi pu alerter le président du Sénat sur les difficultés budgétaires qu'elles rencontrent, au quotidien, pour remplir leur mission.

« Il était normal qu'un 25 novembre, journée mondiale d'élimination des violences faites aux femmes, je rencontre celles qui viennent en aide aux femmes victimes de violences », a souligné le président du Sénat qui a rappelé que le groupe socialiste à la Haute Assemblée avait déposé des propositions de loi sur ce sujet.

Cependant, ici, comme souvent, il ne suffit pas toujours de légiférer. « C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons mis en place une commission sénatoriale d'application des lois », a annoncé Jean-Pierre Bel.

Pour les associations, l'éducation et la prévention sont essentielles. « Il ne faut plus voir les 140 viols commis chaque jour en France comme des faits divers, mais comme des faits de société, commis dans un pays sexiste », estime la représentante de l'Abri côtier. Cette association, fonctionnant uniquement avec des bénévoles, est ouverte 24 heures sur 24, 365 jours par an pour soutenir et héberger les femmes victimes de violences conjugales. Chaque année, une cinquantaine de femmes sont ainsi aidées, souvent dans l'urgence.

Le CIDF, aussi, soutient les femmes victimes de violence. Mais, au mois de juillet, l'État a annoncé une baisse de 50% du budget dédié à cette action. Cela signifie une réduction des permanences dans les communes. La réponse des pouvoirs publics, qui consiste à proposer une plate-forme téléphonique, n'est pas satisfaisante. Ces permanences se tenaient en coopération avec les services du Conseil général, qui pouvaient intervenir pour protéger les enfants.

Élus : vers des états généraux

Lorsque l'UESR du Finistère avait invité Jean-Pierre Bel à participer à son Assemblée Générale, celui-ci n'était pas encore Président du Sénat. Il présidait le groupe socialiste à la Haute Assemblée.



Jean-Pierre Bel veut changer l'image du Sénat

Les perspectives de changement de la majorité étaient crédibles, mais pas certaines. « C'est en voyant tomber les résultats du Morbihan, qui a élu trois sénateurs de gauche, (une socialiste, un communiste et un écologiste) que j'ai compris que nous avions gagné cette élection », a confié Jean-Pierre Bel, troisième personnage de l'État, qui a tenu à honorer son engagement et à venir en Bretagne pour son premier déplacement.

C'est la première fois que le Sénat a une majorité de gauche sous la V^e République. Gaston Monerville fut un Président de gauche mais, il ne disposait pas de la majorité. Cette victoire intervient à un moment où l'image du Sénat n'est pas bonne. La nouvelle majorité va s'appliquer à la modifier en changeant d'attitude et en retrouvant sa fonction initiale qui consiste à représenter les collectivités locales (article 24 de la Constitution).

« Cette nouvelle donne nous confère des devoirs », a expliqué Jean-Pierre Bel. Car les 550 000 élus locaux sont en attente d'une Assemblée qui réponde à leur désarroi. Car, le bilan de Nicolas Sarkozy est édifiant. La réforme territoriale est très majoritairement refusée, la suppression de la taxe professionnelle n'a toujours pas été compensée. Mais surtout, les élus locaux n'ont pas pardonné au président de la République de les avoir dénoncés, voire stigmatisés en les accusant de ne pas savoir gérer leurs collectivités.

« Pourtant, si l'État avait été géré, comme nous gérons nos collectivités, nous ne serions pas dans cette situation », a indiqué le président de Bmo, François Cuillandre, qui a rappelé que la loi interdit aux collectivités locales d'emprunter pour des dépenses de fonctionnement.

« Sur tous les sujets qui préoccupent les élus, le Sénat doit apporter des clarifications », a estimé François Marc, sénateur et président de l'UESR du Finistère.

« Ce Gouvernement a effectivement contribué à accroître la confusion », a confirmé Marylise Lebranchu, présidente de la FNESR (Fédération nationale des élus socialistes et républicains).

Pour répondre aux inquiétudes des élus, le Sénat, avec l'accord de l'ensemble des groupes politiques, va engager les états généraux de la démocratie territoriale. « Nous allons inverser la logique actuelle et prendre le contre pied de Nicolas Sarkozy », a expliqué Jean-Pierre Bel. Là où l'UMP a instillé du soupçon, ces états généraux feront confiance aux élus. Là où les décisions tombaient du haut vers le bas, la parole des élus remontera.



La tribune de l'AG de l'UESR

D'ici quelques semaines, un questionnaire sera élaboré par un comité de pilotage de manière à dresser un état des lieux et à avancer des propositions. Avant le 23 février, date de la fin de la session parlementaire, des forums décentralisés seront organisés dans les régions. Le processus s'achèvera par une rencontre nationale, vraisemblablement dans la salle du Congrès, à Versailles. Une plateforme de propositions sera alors soumise aux candidats à la Présidentielle qui seront bien inspirés d'en tenir compte. 🇫🇷

D'abord, la jeunesse

Les jeunes socialistes tenaient leur Congrès national, le 19 novembre, à Strasbourg. François Hollande, qui a placé la jeunesse comme la priorité de sa campagne, y est intervenu.



François Hollande à Strasbourg (Crédit photo : Elsa Peinturier)

Ce congrès, auquel participaient une dizaine de militants Finistériens, fut l'occasion de tirer le bilan des deux années écoulées, pour la première organisation politique de jeunesse de France, qui compte plus de 6 000 adhérents « dont une centaine dans le Finistère », précise François-Marie Cailleau, qui faisait partie de la délégation du Finistère.

Dans ce bilan d'activité, le Mouvement des Jeunes Socialistes met en avant son rôle dans les campagnes électorales et, surtout, sa participation à la mobilisation autour des Primaires citoyennes, notamment grâce à la caravane qui a sillonné le pays, durant l'été, pour informer les électeurs.

Mais, c'est surtout d'avenir qu'il a été question à Strasbourg. D'abord, l'avenir immédiat pour les jeunes socialistes qui vont, jusqu'au 31 décembre, relayer la campagne d'inscription sur les listes électorales. Ensuite, dès le mois de janvier, les jeunes socialistes vont participer à la campagne présidentielle de François Hollande. « Nous allons, dans les jours

qui viennent, présenter notre dispositif de campagne pour les élections Présidentielle et Législatives », indique François-Marie Cailleau.

A Strasbourg, au Congrès du MJS, dans une disposition un peu différente des meetings classiques, François Hollande a tenu son premier grand discours de campagne, après une série de témoignages de jeunes, Français, Tunisiens ou Norvégiens.

Il s'est, bien entendu, adressé à la jeunesse et a rappelé que « le rêve français » qu'il veut faire partager, consiste à permettre à chaque génération de vivre mieux que la précédente. 🌹

Interview

Les tribulations d'une caissière

Avec Anna Sam

Après le blog et le livre, voici le film inspiré des tribulations d'une caissière, d'Anna Sam, qui sortira sur les écrans le 14 décembre.

une comédie romantique, un joli conte de Noël, sur fond de chronique sociale. Si je cherchais des parallèles, ce serait un mix entre : « Les tribulations d'une caissière » (mon livre...) et « Coup de Foudre à Notting Hill » mais, avec un vrai fond social. Le film n'est pas lisse, sinon le message ne passerait pas. C'est le genre de film qui fait du bien, on ne tombe pas dans une caricature facile. Il fallait éviter à la fois l'écueil de la mièvrerie et celui du brulot social et je crois que le réalisateur, Pierre Rambaldi, y est parvenu.

Cap Finistère : Avec votre blog, votre livre et maintenant ce film, pensez-vous avoir fait évoluer l'image des hôtesse de caisses ?

Anna Sam : Je crois que le blog et le livre ont effectivement marqué les esprits et que le grand public ne voit plus tout à fait comme avant, les hôtesse de caisses. Moi, je voulais simplement que les clients comprennent qu'ils avaient des êtres humains en face d'eux et qu'ils pouvaient,

tout simplement, être polis. Mais, il est difficile de changer l'image de toute une profession.

Cap Finistère : Quels sont, maintenant, vos projets ?

Anna Sam : Je continue à écrire, je travaille sur un projet de roman. Mais, je recherche aussi un emploi afin de retrouver une ambiance de travail et des collègues. Je sais que j'ai porté la profession d'hôtesse de caisses pendant un moment mais, je ne conçois pas mon rôle comme celui d'une porte-parole revendicative. J'ai plutôt voulu être didactique et expliquer aux clients les coulisses de la Grande distribution.

En savoir plus : <http://www.samtribul.com/> 🌹



Cap Finistère : Qui a eu l'idée de ce film ?

Anna Sam : Le producteur Michel Siksik en découvrant le blog, puis le livre traduit dans plusieurs langues a considéré que mon histoire méritait d'être portée à l'écran. Il est vrai que, lorsque j'ai commencé à mettre en ligne mes premiers posts, je ne m'attendais pas du tout à rencontrer un tel succès. Le scénario du film est inspiré de mon expérience de bloggeuse.

Cap Finistère : Vous avez commencé les avant-premières ? Qu'en pense le public ?

Anna Sam : Les spectateurs de l'avant première ont beaucoup réagi. Ce film est

Agenda

5 décembre
18h30 à 20h30 :
Commission
Santé Éducation
Environnement : « La
scolarisation à 2 ans », au
local du PS à Brest.

10 décembre
Convention Nationale
Législatives.

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428

N° 934 - Vendredi 2 décembre 2011

www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON

Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère

Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros

Abonnement de soutien : à partir

de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

En bref

Les raisons de la crise

Le secrétariat à la formation organise, le 15 décembre, à 18h30 à *Ty an Oll*, Plourin-lès-Morlaix, une formation intitulée « *Finances, les raisons de la Crise* », afin d'outiller les militants sur les ressorts de la crise actuelle et les mécanismes qui en font un danger majeur pour l'économie française.

Cette session, animée par Raphaël Schmitt, analyste financier, et modérée par Jean-Paul Vermot, secrétaire fédéral

à la formation, est ouverte aux militants et sympathisants.

Orientations budgétaires

Pour la troisième année consécutive, le Conseil général souhaite présenter aux Finistériens ses politiques pour l'année 2012, le sens de ses engagements et de ses décisions, ainsi que le contexte financier et le cadre budgétaire dont il doit tenir compte pour mener à bien ses projets.

C'est dans cet esprit d'écoute et de transparence, avec ses partenaires et plus généralement avec tous les Finistériens,

que Pierre Maille animera trois réunions publiques d'information autour des principales orientations budgétaires 2012 de 18h00 à 20h00 :

- le 12 décembre à l'UBO de Quimper - *Amphithéâtre Max Jacob* du pôle universitaire Pierre Jakes Helias, 18, avenue de la plage des Gueux ;

- le 13 décembre à l'UBO de Brest - *Amphithéâtre A* de la faculté des sciences et techniques, 6, avenue Le Gorgeu ;

- le 15 décembre à la CCI de Morlaix - Aéroport de Ploujean-Morlaix

Annonces légales & judiciaires

EE CAMPIGNY

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 euros

Siège social : 7, avenue de la Gare
29250 SAINT-POL-DE-LÉON
495 299 539 RCS BREST

Aux termes du procès-verbal des décisions du Président du 31 octobre 2011, le siège social a été transféré de SAINT-POL-DE-LÉON (29250) 7, avenue de la Gare à LEZENNES (59260) Synergie Park 2, rue Louis Neel, à compter du 1^{er} novembre 2011.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera désormais immatriculée au RCS de LILLE.

Pour avis.

SELARL JEAN-MARC BERROU

Avocat

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BREST du 23 novembre 2011, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI GOUNOD INVEST.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège social : 1, rue Gounod - 29200 BREST.

Objet : L'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis, la mise à disposition gratuite de ces biens au profit des associés ou de tiers.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 100 euros.

Capital social : 100 euros divisés en 100 parts sociales de 1 euro chacune, numérotées de 1 à 100.

Gérant : Monsieur Jean-Paul RIOU demeurant à BREST (29200) 12, rue de la Bruyère.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société, ainsi qu'aux descendants ascendants et conjoints, qu'avec le consentement des associés représentant les trois quarts du capital social.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

SELARL Xavier MOAL ET ASSOCIÉS

Avocat

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

SCI MTP

Société Civile Immobilière

au capital de 300 euros

Siège social : 6, rue Hélène Boucher
29260 PLOUDANIEL

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI MTP.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège social : 6, rue Hélène Boucher (29260) PLOUDANIEL.

Objet : L'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; la souscription d'emprunts immobiliers, le cautionnement de prêts ; la mise en garantie de tout ou partie de ses biens immobiliers dans le cadre des emprunts conclus par la société ou ses associés auprès de tout établissement de crédit et notamment l'octroi de cautionnements simples ou solidaires et d'hypothèques.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports en numéraire : 300 euros.

Gérant : Monsieur Michel MANSON demeurant à PLOUNÉVENTER (29400) 24, rue du Penquer.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société, ainsi qu'aux descendants ascendants et conjoints, qu'avec le consentement des associés représentant les trois quarts du capital.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

SELARL Jean-Marc BERROU

Avocat

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION

DU GOLF IROISE - SEGI

SARL au capital de 40 000 euros

Siège social : Parc de Lann Rohou
29200 BREST

519 422 885 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 25 octobre 2011, les associés statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis.

La Gérance.

SELARL MICHEL PETERS

SELARL d'Avocats

3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 47 64 76 - Fax 02 98 44 09 24
contact@cabinetpeters.fr

KWETCH

Société à Responsabilité Limitée

au capital de 1 000 euros

Siège social : ZI de Mescoat
29800 LANDERNEAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LANDERNEAU du 18 novembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale :

KWETCH.

Siège social : ZI de Mescoat - 29800 LANDERNEAU.

Objet social : La conception, la réalisation de cartes électroniques d'ingénierie et de logiciels embarqués, ainsi que le conseil et la gestion de projets, notamment en matière informatique.

Durée de la société : 50 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros.

Gérance : Monsieur Patrick TOUZEAU demeurant 13, rue des Glenan - 29860 BOURG BLANC et Monsieur Xavier RAUDIN demeurant 17, chemin de la Pinelle - 72220 ECOMMOY.

Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

La Gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à PLOUGASTEL-DAOULAS du 15 novembre 2011, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : NAVYLOC. **Forme :**

Société à Responsabilité Limitée. **Siège**

social : Kergollé - 29470 PLOUGASTEL-

DAOULAS. **Objet :** En France Métropo-

litaine et/ou Départements d'Outre Mer :

l'acquisition, l'exploitation par voie de

location, d'un navire de plaisance sup-

port de plongée. Entretien, réparation et

réalisation de tous travaux nécessaires à

l'utilisation du navire. **Capital social :**

1 000 Euros. **Durée :** 60 années à compter de

son immatriculation au RCS. **Gérant :** Mon-

sieur Gérard MORVAN, demeurant à PLOU-

GASTEL-DAOULAS, Kergollé. La société

sera immatriculée au RCS de BREST.

Pour avis.

La Gérance.

Ce numéro a été imprimé à
4800 exemplaires